

**Newsletter
Mai 2026**

Engagement

Progrès

Protection

Standards
minimaux

Tolérance
zéro



**Le non-respect de la Convention
d'Istanbul par notre législation.
Saison 1, épisode 2¹
Lettre ouverte aux membres du
Conseil national**

¹ Pour l'épisode 1, voir <https://www.kidstoo.ch/%f0%9f%93%ac-newsletter-fevrier-2026-paroles-paroles/>

Cette page est laissée intentionnellement blanche

1 Veronica Fusaro et « Alice »

À l'Eurovision 2026, la Suisse était représentée par Veronica Fusaro et sa chanson « Alice »². Celle-ci traite de la violence faite aux femmes³ :

Alice

Tes jolis yeux verts sont magiques. Mon précieux prix, j'ai étudié tes manières, la manière dont tu te comportes. Puis-je te révéler mes secrets ?

Alice

Laisse-moi entrer, je te le promets. Je serai sage, non, je ne ferai pas de bêtises. Pourquoi sembles-tu si stressée ? Laisse-moi juste te parler. Je t'ai observée.

Je sais que tu m'aimes vraiment, vraiment, ne mens pas. Je sais que tu dois, tu dois laisser passer un peu de temps. Alors chérie, ne pleure pas. Chérie, ne pleure pas.

Alice

N'aie pas peur, sois honnête. Je vis dans ta tête. Oh, je me sens seul moi aussi. Ce monde a été si cruel. Je suis resté ici à t'attendre.

Alice

Arrête de frapper à cette porte, ne panique pas. Allonge-toi sur le sol, tu es en sécurité dans mes bras. Non, je ne te ferais jamais le moindre mal parce que je suis amoureux de toi.

Je sais que tu m'aimes vraiment, vraiment, ne mens pas. Je sais que tu dois, tu dois laisser passer un peu de temps. Alors chérie, ne pleure pas. Chérie, ne pleure pas.

Parce que je sais qu'au fond de toi, tu m'aimes vraiment, vraiment. Il faut juste, juste laisser un peu de temps. Alors chérie, ne pleure pas. Chérie, ne pleure pas.

Alice

La lumière dans ma vie a disparu. Je t'en prie, ouvre les yeux, pourquoi deviens-tu froide. De la plume à la pierre ? Bébé, ne me laisse pas toute seule.

Alice est victime d'emprise, de contrôle de la part de son.sa partenaire. Mais cette violence se présente sous un masque de marques d'affection qui trompe les spectateur.ice.s, les témoins de la réalité de ce « couple idéal », jusqu'à ce qu'un féminicide, encore un, fasse la « Une » des médias.

S'il faut saluer le comité suisse de sélection pour le concours de l'Eurovision de son choix d'une thématique malheureusement universelle, il n'est pas surprenant malheureusement que, comme « toujours » dans la vie de tous les jours, le public et le jury aient préféré regarder ailleurs.

² Traduction du texte original en anglais par DeepL.

³ Voir la vidéo : <https://www.youtube.com/watch?v=PfpYGAzW5dM>

2 La motion De Quattro 25.3062⁴

Madame la Conseillère nationale Jacqueline de Quattro, avec 7 cosignataires, a déposé le texte suivant :
« Le Conseil fédéral est chargé d'introduire la notion de contrôle coercitif dans le Code pénal et le Code civil ».

D'autres pays ont déjà inscrit dans leur code pénal la notion de contrôle coercitif. En Écosse, le 11 septembre 2024, le Solicitor General a dit⁵ :

“Ongoing prosecutions are now addressing acts of coercive control that were once hard to prosecute, thanks to legislation that has exposed these behaviours.”

2.1 La position du Conseil fédéral (CF)

- Le CF reconnaît que le contrôle coercitif **peut** avoir des effets négatifs et à long terme sur les partenaires ou les enfants concernés.
- Il tient donc à prévenir un tel comportement et à protéger les victimes.
- La personne soumise au droit doit pouvoir savoir quel comportement est répréhensible.
- Le contrôle coercitif de « faible » intensité est autorisé (Un comportement peu grave risquerait d'être puni).

Malgré les exemples en vigueur à l'étranger, pour le CF, les juristes suisses n'ont pas les qualités requises pour rédiger une disposition pénale sur le contrôle coercitif. Avec sa proposition de rejet de la motion, le CF fait le choix de laisser les parents-victimes et leurs enfants (toujours aussi victimes) à la merci du parent violent.

Pour sa défense (vraiment ?), lors de la rédaction de sa réponse, le CF n'avait pas connaissance :

- Du rapport 798-2300 de l'OFS⁶ sur les « Homicides en Suisse 2019-2023 ». Dans ce rapport il est relevé que pour les trois quarts des couples, lors de tentatives d'homicide, les dossiers de police indiquent qu'il y avait des problèmes dans le couple. Pour les homicides consommés la proportion est un peu plus faible (63%).
- De la difficulté ou l'impuissance de la police à qualifier pénalement certaines situations de violences domestiques de « faible intensité » mais évidentes pour les intervenant.e.s sur le terrain⁷.

KidsToo doute que la priorité mise sur la prévention ait un effet sur les auteur.e.s. Le temps est venu que la peur change de camp.

2.2 Le parlement

Le processus parlementaire suisse est lent. On l'a vu pour la modification de la définition du viol ou pour la définition du harcèlement. Mais il peut être plus rapide, avec de la bonne volonté.

KidsToo est convaincue que les CAJ ont les connaissances et les compétences pour formuler des dispositions pénale et civile suffisamment précises qui prennent en compte la stratégie utilisée par l'auteur.e à l'encontre de sa(ses) victime(s) pour protéger ces dernières efficacement et en finir avec la quasi-impunité des auteur.e.s

Le Conseil national devrait débattre de la motion lors de la session d'été, le 16 juin a priori.

Mais dans ... 5 ans ?, lorsque de nouveaux féminicides/homicides feront la « Une » des médias, KidsToo se pose la question comment les conseiller.ère.s nationaux.ales qui auront choisi de ne pas soutenir la motion, que ce soit par un vote négatif ou par abstention, pourront continuer à se regarder dans un miroir ? Comment pourront-ils justifier à leur conjoint, à leurs enfants leur décision du 16 juin 2026 ?

Et comment leurs électeur.ices.s les jugeront-ils ?

Ces questions se poseront aussi pour les Conseiller.ère.s aux états lorsque (plutôt que si) cette motion sera discutée dans leur chambre. Mais KidsToo ne manquera pas de se manifester avant la session.

⁴ <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefte?AffairId=20253062>

⁵ <https://www.copfs.gov.uk/about-copfs/news/solicitor-general-for-scotland-is-committed-to-tackling-coercive-and-controlling-behaviour/>

⁶ <https://www.bfs.admin.ch/asset/en/4262025>

⁷ Échanges avec des policier.ère.s et des procureur.e.s

3 Lectures

- « Repérage et prise en charge des enfants exposés au contrôle coercitif »⁸ de Hélène Romano, Éditeur De Boeck supérieur.
- « La violence qu'on ne voit pas ... et qui tue. Comprendre, porter assistance et prévenir les féminicides »⁹ de Éléonore Manzano, Éditeur Gereso Editions.
- « Le corps n'oublie rien. Le cerveau, l'esprit et le corps dans la guérison du traumatisme »¹⁰ de Bessel van der Kalk, Éditeur Pocket.
- « Mon journal de bord pour garder le cap pendant la procédure pénale »¹¹ du centre LAVI Genève.

4 KidsToo – what's new ?¹²

KidsToo a publié les rapports :

- « Violence domestique en Suisse. Un autre regard sur la statistique policière de la criminalité de 2009 à 2025 »¹³
- « Zoom sur les violences sexuelles en Suisse. Un autre regard sur la statistique policière de la criminalité de 2009 à 2025 »¹⁴

KidsToo organise le 10 juin à Neuchâtel un symposium sur le « Contrôle coercitif : Enjeux familiaux et juridiques » avec une traduction simultanée français et allemand. Il reste encore des places disponibles. Détails et inscription sous <https://www.kidstoo.ch/symposium/>

La barre des 1850 followers sur LinkedIn a été franchie. Merci à toutes et à tous pour votre intérêt et n'hésitez pas, pour le bien des victimes adultes et mineures de violence domestique, à vous inscrire et à inciter vos connaissances et ami-e-s à nous suivre aussi.

5 Abréviations

CAJ	Commissions des affaires juridiques
CC	Code civil
CF	Conseil fédéral
CI	Convention d'Istanbul
CN	Conseil national

⁸ <https://www.kidstoo.ch/ressources/reperage-et-prise-en-charge-des-enfants-exposes-au-contrôle-coercitif/>

⁹ <https://www.kidstoo.ch/ressources/la-violence-quon-ne-voit-pas-et-qui-tue/>

¹⁰ <https://www.kidstoo.ch/ressources/le-corps-noublie-rien/>

¹¹ <https://www.kidstoo.ch/ressources/mon-journal-de-bord/>

¹² <https://www.kidstoo.ch/nouveautes/>

¹³ https://www.kidstoo.ch/app/uploads/ViolDom_K2_2026_1_FR.pdf

¹⁴ https://www.kidstoo.ch/app/uploads/ViolDom_K2_2026_1_Sex_FR.pdf

KiDSTOOS

Fondation KidsToo
c/o étude piquerez & droz
Rue des annoncïades 8
2900 Porrentruy
www.kidstoo.ch